REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'intérieur et de la mobilité

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Commune de la Ville de Genève

Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 18 mai 2011

Présents: M. Benaouda BELGHOUL (Ve), M. Thomas BOYER (R), M. Bayram BOZKURT (Ve), M. Simon BRANDT (R), M. Georges BREGUET (Ve), Mme Isabelle BRUNIER (S), M. Christophe BUEMI (S), Mme Sandrine BURGER (Ve), M. Mathias BUSCHBECK (Ve), Mme Anne CARRON-CESCATO (DC), Mme Maria CASARES (AGT), Mme Renate CORNU (L), M. Marc DALPHIN (Ve), Mme Linda de COULON (L), M. Yves de MATTEIS (Ve), M. Gérard DESHUSSES (S), M. Guy DOSSAN (R), M. Alpha DRAMÉ (Ve), M. Christophe DUNNER (Ve), Mme Hélène ECUYER (AGT), M. Jacques FINET (DC), M. Olivier FIUMELLI (R), M. Adrien GENECAND (R), Mme Sandra GOLAY (DC), M. Jacques HÄMMERLI (UDC), Mme Claudia HEBERLEIN SIMONETT (Ve), M. Pascal HOLENWEG (S), Mme Sarah KLOPMANN (Ve), Mme Véronique LATELLA (R), M. Christian LOPEZ QUIRLAND (S), Mme Silvia MACHADO (S), Mme Danièle MAGNIN (HP), Mme Charlotte MEIERHOFER (AGT), M. Roger MICHEL (S), Mme Anne MORATTI JUNG (Ve), Mme Véronique PARIS (S), M. Robert PATTARONI (DC), Mme Maria PÉREZ (AGT), Mme Annina PFUND (S), Mme Patricia RICHARD (R), M. Pascal RUBELI (UDC), Mme Alexandra RYS (DC), Mme Odette SAEZ (DC), M. Armand SCHWEINGRUBER (L), Mme Andrienne SOUTTER (S), Mme Marie-France SPIELMANN (AGT), Mme Martine SUMI (S), M. Olivier TAUXE (UDC), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), Mme Nicole VALIQUER GRECUCCIO (S), M. Salvatore VITANZA (R), Mme Salika WENGER (AGT), M. Alexandre WISARD (Ve).

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6e et au plus tard du 8e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à *communes.administration@etat.ge.ch*

Le Conseil municipal, réuni en séance [1] *ordinaire* ~~*extraordinaire*~~ [2]

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le: 26 mai 2011

Objet: **PR-824**

Crédit de 991 500 francs destiné à l'étude de faisabilité pour l'aménagement de six tronçons de la voie verte d'agglomération situés sur le territoire de la Ville de Genève (franchissement des niveaux du bois de la Bâtie et études d'aménagement de tronçons se situant rue Henri-Mussard, passage dit «chemin des Infirmières», quai du Cheval-Blanc, pont de la Jonction-sentier du Promeneur-Solitaire-rue du Contrat-Social et extrémité nord de la couverture des voies de Saint-Jean et franchissement de l'avenue d'Aïre).

Date: 20 mai 2011

Signature/s: Frédérique Perler-Isaaz, présidente

Jacques Hämmerli, secrétaire